



Avenir lycéen, le ministre Blanquer doit s'expliquer !

Nous avons appris par voie de presse l'utilisation qui a été faite des subventions accordées à l'organisation Avenir Lycéen. De l'argent public a manifestement été détourné de son usage initial, c'est inadmissible et cela va à l'encontre des principes républicains que nous portons toutes et tous.

Quelques jours plus tard, Mediapart et Libération révèlent que le problème est en réalité plus grave. Le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer, des hauts fonctionnaires proches de lui au Ministère comme dans les Rectorats, auraient été directement impliqués dans la création de ce syndicat mais auraient aussi utilisé l'appareil d'État pour favoriser des expressions positives et non contestataires des réformes menées, en particulier la réforme du lycée et du bac. **Il ne s'agit pas seulement d'une question financière, mais d'une atteinte aux libertés démocratiques**, en premier lieu nos libertés syndicales et associatives.

Des élèves mineurs, notamment dans les CAVL, ont été instrumentalisés. Cela est aux antipodes de la démocratie, notamment chez les lycéens, où le débat, l'échange, le droit de s'organiser en syndicat indépendant est essentiel pour permettre à chacun de faire l'apprentissage de la démocratie, et donc de l'émancipation.

Ces révélations touchent aux fondements même de la démocratie et des valeurs de la République. Toute la transparence doit être faite. Le ministre et le gouvernement ne peuvent, d'un côté, faire de grands discours sur la transparence et l'exemplarité, et dans les faits s'exonérer de ces impératifs.

Nous exigeons la mise en place d'une enquête indépendante, qui ne soit donc pas pilotée par le Ministère. **Nous saisisons également Anticor pour que lumière soit faite sur une possible corruption.** Si le rôle du Ministre dans la création et l'instrumentalisation d'Avenir Lycéen, mais aussi l'appareil d'État, venait à être confirmé dans les semaines à venir, toutes les conséquences devront en être tirées